

NOTICE DE SÉCURITÉ

DEMANDEUR

SKIPPER DEVELOPPEMENT
Quartier le BRUCHET
26250-LIVRON-SUR-DROME

NATURE DU PROJET ET SITUATION

Projet implanté sur le lotissement les CAIRES, sur la commune d'Etoile-sur-Rhône (26800).
Le terrain considéré correspond aux parcelles cadastrées section YC 147 et YD 143 d'une superficie totale de 48451 m²

Le bâtiment de stockage sera utilisé par la Société SKIPPER, spécialisée dans la gestion de stockage et d'acheminement de marchandises.

DÉTAIL DES SURFACES

Bureaux Administratifs / Locaux sociaux : surface de plancher 593 m²

Les bureaux en RDC sont accessibles par une porte double de 2.20m depuis l'extérieur vers l'accueil et une porte de 2.20m depuis la zone d'extension des bureaux.

Le local pause et repas situé en R+1 est accessible par un escalier intérieur de 1.40m.

Entrepôt : surface de plancher 22 831 m²

En simple RDC, d'une hauteur libre de 10.50 m sous poutre pour une hauteur d'acrotère de 13.50 m, il comporte 4 cellules :

- Cellule 1 de 5091m² / Cellule 2 de 5081 m² / cellule 3 de 6347 m² / Cellule 4a de 2811m² et 4b de 2835 m².

Les cellules sont séparées par un mur CF, sauf entre C2 et C3 qui forment une seule cellule de 11 429 m² pour le moment, mais pourront être distinctes dans le futur.

- deux zones de quai PL (-1.32m) de 6 portes sectionnelles de 2.50x2.80 m
- deux portes de plain-pied de 4.00x4.50 m.

Des portes de 1UP d'accès ou de sortie directe sur l'extérieur sont réparties sur les façades.

CLASSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Code du Travail

ICPE Enregistrement 1510-2-b et 4331-2

ICPE Déclaration 1185-2-a / 4320-2/2910-A-2/2925-1

Un dossier spécifique ICPE sera déposé conjointement en Préfecture.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Zone Bureaux : de 5 à 10 personnes / Zone Entrepôt : de 40 à 50 personnes.

Total effectif : environ 52 personnes simultanées sur site.

IMPLANTATION

Entrepôt en simple Rez-de-chaussée et bureaux en R+1.

ACCESSIBILITÉ A PARTIR DES VOIES PUBLIQUES

L'accès au bâtiment se fait depuis la voie communale des Caires.

Toutes les façades sont accessibles depuis la voirie PL et depuis une voie pompier coté EST.

DÉTAILS DE CONSTRUCTION

- Structure Poteaux en Béton
- Poutres bois lamellé-collé en cellules 1+2+3 et béton en cellule 4
- Couverture bac acier + isolation laine de roche + étanchéité auto-protégée,
- Sol : Dallage en béton lissé et quartzé dans entrepôt et Bureaux,
- Murs bardage métallique en panneaux sandwich âme en laine de roche,
- Cloisons : plaque de plâtre et cloison modulaire
- Menuiseries extérieures : aluminium,
- VMC simple flux pour les WC et locaux sociaux, et double flux pour la zone bureaux,
- Extracteur hélicoïde dans local de charge
- Séparation bureaux / entrepôt : Maçonnerie d'agglomérés creux de ciment, ép. 20cm

ISOLEMENT

Isolement par rapport aux tiers à 18 m de la limite Nord et à 20 m minimum des autres limites.

ISOLEMENT INTÉRIEUR

Mur CF 2h entre cellules 1 et 2, entre cellules 3et 4a et entre cellules 4a et 4b.

Bande de protection en matériaux A2.s1-d1 ou feuilles métalliques de 5m de largeur.

DÉSENFUMAGE

Bureaux : Un lanterneau de désenfumage situé au droit de l'escalier d'accès au R+1.

Entrepôt : Ecran de Cantonnement de 1650 m² maximum pour les cellules 1+2+3 et de 1600 m² maximum pour la cellule 4a et 4b

Naturel par portails et issues de secours ainsi que par lanerneaux de désenfumage (dimension 2.00x3.00 m) à commande manuelle par circuit CO2 représentant 2% de la surface géométrique de chaque canton.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Revêtement de sol	: M3
Faux plafonds et plafonds	M1
Parois verticales	: M2

DÉGAGEMENTS

Zone Bureaux :

- La zone bureau est accessible par une porte battante double de 3UP.
- Les portes de la zone bureaux s'ouvriront dans le sens de l'évacuation compte-tenu de l'effectif > 50 personnes (article R4227-6).

-si besoin, la terrasse en R+1 des bureaux servira de dégagement accessoire et de zone sécurisée d'attente des secours.

			Référence R4216-8 – Code du Travail			
Niveau / Local	Effectif du niveau	Effectif cumulé	Nombre de Dégagement		Nombre d'Unité de Passage	
			Réglementaire	Prévu	Réglementaire	Prévu
R+1 – Réfectoire (uniquement lors des repas)	52	52	1+1	1+1	2	2
RdC – Vestiaires, Open-Space et Salle de réunion	52	52 (non cumulé avec R+1)	2	2	2	6

Zone entrepôt :

- La zone entrepôt est accessible depuis les bureaux par une porte simple de 1UP, et depuis l'extérieur par de portes de 1UP avec contrôle d'accès réparties en façade Ouest.
D'autres portes réparties de 1UP permettent l'évacuation de l'entrepôt.
Une porte de 1.80m sera positionnée sur chaque façades pour le passage des dévidoirs.

			Référence R4216-8 – Code du Travail			
Niveau / Local	Effectif du niveau	Effectif cumulé	Nombre de Dégagement		Nombre d'Unité de Passage	
			Réglementaire	Prévu	Réglementaire	Prévu
RdC – Cellule 1	25	25	2	4	2	6
RdC – Cellule 2 et 3	51	51	2	6	2	6
RdC – Cellule 4a	10	10	1	2	1	2
RdC – Cellule 4b	10	10	1	3	1	4

ÉLECTRICITÉ

Les installations électriques seront conformes aux normes en vigueur.
Un transformateur sera créé en façade Sud.
Puissance totale 1250 KVA

CHAUFFAGE

Entrepôt : Groupes clim type Mono-split électriques répartis dans les cellules
Bureaux : Groupe VRV réversible pour le chauffage et la climatisation
Vestiaires : Radiants électriques

ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ

Blocs autonomes de sécurité conforme à la réglementation en vigueur, disposés au-dessus des sorties et dans les dégagements.
L'éclairage de sécurité sera réalisé par des blocs de balisage de secours autonomes 1 h, éclairement 60 lumens

MOYENS DE SECOURS

Extincteurs homologués conformément à la réglementation R4. Extincteurs prévus avec, au minimum, un par niveau et par tranche de 200 m².

RIA : postes type DN 33 avec lance de 30m de long répartis pour atteindre tout point des cellules par 2 jets de lance

Sprinkler : système d'extinction par nappe sous toiture et dans les racks de la cellule 4

Défense extérieure :

- Des poteaux incendie accessible en permanence sont situés sur la voie communale. Un situé au droit de l'entrée PL et l'autre au droit de la sortie PL.

- Pour assurer une lutte efficace contre l'incendie et optimiser l'intervention des moyens de secours extérieurs, il sera nécessaire de pouvoir fournir au minimum 570 m³/h pendant 2 heures, soit 1 140 m³.

Le site disposera d'un réseau de 5 poteaux incendie internes répartis autour du bâtiment.

Ces poteaux incendie seront alimentés par un réseau interne associé à un groupe motopompe et une cuve de 1 140 m³.

L'accès extérieur de chaque cellule sera à moins de 100 m d'un point d'eau incendie (PI ou réserve).

Les points d'eau incendie seront distants entre eux de 150 m maximum (distance mesurée par les voies praticables aux engins de secours).

Alarme incendie de type 4, conforme au code du travail, avec déclencheurs manuels (DM) à chaque issue assurera la prévention par sirènes pour l'évacuation du site.

Une détection sera installée dans les locaux technique.

Dans l'entrepôt sera installé pour les cellules 1, 2 et 3 par le Sprinklage et En Cellule 4 un système de détection par le sprinklage plus par DI.

Alerte par téléphone urbain

CONSIGNES

Par panneaux d'affichage comportant le numéro de téléphone, l'adresse du Centre de Secours, la position des extincteurs et le plan d'évacuation.

A valence Le 16/07/2021

apside
ARCHITECTURE

17 rue Honoré Balzac
26000 Valence
www.apside-architecture.com

tél. 04 75 57 68 10

Inscription
Ordre des Architectes
Rhône-Alpes : n° 596
N° Siret : 448 090 936 00031